

# INVENTUM

## *Dispositif de créations artistiques et d'actions culturelles*

---

Conception, production et réalisation de dispositifs de diffusion, de médiation, d'expérimentation et de création artistique *in situ*, pluridisciplinaires et transversaux.

## RESIDENCE D'ARTISTES

Le Phare n'est pas seulement un lieu de répétition et de diffusion, il se positionne comme structure d'accueil de résidences. La création est facilitée grâce à la mise à disposition d'un lieu de vie et de création, des moyens financiers, techniques et humains. Il peut s'agir de résidences courtes (on parle de pré-production scénique), destinées à finaliser la préparation technique d'un spectacle.

La résidence peut également contenir des phases d'actions culturelles.

## ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Les Studios du Phare se sont également donnés pour mission de repérer et d'accompagner des groupes locaux, professionnels ou en voie de professionnalisation. Il s'agit de mettre à disposition des artistes un certain nombre d'outils et de moyens. Les besoins des groupes accompagnés sont déterminés au cours de séances de travail préparatoires. Les actions à mener avec les groupes sont budgétisées et détaillées dans le cadre d'une convention liant les artistes à la structure d'accueil.

Outils à disposition :

**Répétitions** : Séances de répétitions en local équipé. Horaires et fréquence à déterminer.

**Pré production scénique** : Filage court : 1, 2 ou 3 jours. Option résidence de gestion sonore avec technicien retours/plateau.

**Pré production studio** : Enregistrement 24 pistes et mixage. Nombre de jours à déterminer. Plusieurs sessions possibles.

## SCENES OUVERTES

Les Studios du Phare organisent deux fois par an une scène ouverte aux groupes résidents : Les Studios Sessions. C'est l'occasion pour les groupes de présenter leur musique dans des conditions techniques professionnelles. Un enregistrement du concert ainsi qu'une captation vidéo permettent aux différentes formations de bénéficier d'un support de communication.

## MEDIATION

Informier et sensibiliser les publics :

**Les « rencontres découvertes »** : Plusieurs « rencontres découvertes » sont organisées en partenariat avec diverses structures (Ecole d'enseignements artistiques, Service jeunesse, Ecoles, Collèges, Lycées...). Au cours de ces rencontres, les publics visitent l'équipement, sont informés sur ses missions, son fonctionnement et les métiers du spectacle vivant, rencontrent les artistes en répétition et en balance, ou encore assistent à un concert. Pour en faire bénéficier votre structure, nous vous invitons à nous contacter par téléphone.

**La prévention des risques auditifs** : Dans le cadre de la prévention contre les risques auditifs, le Phare met à disposition des spectateurs et des musiciens des bouchons d'oreilles et des tracts d'information. Cette action de prévention est relayée au quotidien par les membres de l'équipe notamment en direction des musiciens venant répéter ainsi que des spectateurs (au guichet, au contrôle billet, au bar.)